

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 6 octobre 2016

Président : Daniel VIGNARD

Présents : Marie-Claude OVISTE, Richard SIMMINI, Brigitte KLEIN, Daniel COINTY, Gilles GARNIER, Corinne SEVE, Michèle DUCROUX, Jean-Pierre BREVET, Stéphanie CHAUVOT, Jean-Marc RIGAUDIE, Chrystelle GONNARD-BOSDEVEIX.

Excusés : Caroline RIOU-BOURGEOIS (Pouvoir à Daniel VIGNARD)  
Guillaume PORTHE

Secrétaire de séance : Daniel COINTY

La séance est ouverte à 20h40.

Le Conseil Municipal,

- APPROUVE à l'unanimité le compte rendu de la séance du 8 septembre 2016.
- ENTEND le compte rendu des syndicats SIEP et SMICTOM, le nouveau site est en ligne : <http://www.smictom01.com/index.php/les-communes/savigneux>.
- PREND connaissance du rapport d'activités assainissement 2015 de la CCDSV.
- DECIDE à l'unanimité de renoncer à son droit de préemption sur la vente d'une maison sur un terrain de 728 m<sup>2</sup>, située Chemin du Haut de Fontaine.
- DECIDE à l'unanimité de confier la rédaction d'un règlement local de la publicité à la CCDSV dès que le transfert de la compétence aura été acté.
- AUTORISE à l'unanimité Monsieur le Maire à signer la convention de fourrière pour les animaux errants avec la SPA, moyennant une participation financière de 0,30 euros par habitant, soit un montant prévisionnel de 377,10 euros pour l'année 2017.
- MAINTIENT les taux et conditions d'applications de la taxe d'aménagement de la délibération du 6 novembre 2014.
- MAINTIENT les tarifs des encarts publicitaires 2016 pour le prochain bulletin municipal 2017 en proposant, sans supplément, l'insertion de ceux-ci sur le site internet de la Commune.
- VALIDE la modification du site internet permettant l'intégration des publicités des annonceurs en format "carte de visite" dans la rubrique Vie économique ainsi qu'une galerie de photos et des vidéos dans la rubrique La Commune pour un montant de 400 € HT, soit 480 € TTC.

- EST INFORME :

- de l'avancement des travaux :

- Le fauchage des accotements sera réalisé fin octobre par l'entreprise Barbolat.
- Des places réservées aux handicapés ont été matérialisées devant l'hôtel Carpe Diem et près de l'école.
- Accord de principe pour les travaux d'enfouissement des réseaux Route de Rancé.
- Le nouvel accès internet à l'école sera opérationnel le 12 octobre 2016.
- Les aménagements complémentaires de l'hôtel Carpe Diem afin d'obtenir le label « Tourisme et Handicap » sont presque terminés. Le dossier a été envoyé ce jour à la Région.
- Validation de travaux de réfection et d'embellissement de l'abribus – route de Villeneuve (bardage bois).

- ENTEND la situation financière des budgets « commune » et « commerces » au 6/10/2016

- QUESTIONS DIVERSES :

- Demande de devis pour des stores ou rideaux occultant les fenêtres de la salle polyvalente afin de

pouvoir réaliser des réunions ou des spectacles en journée nécessitant l'obscurcissement de la salle.

- Projet Harmonie : signature du compromis avec Ain Habitat le 26 octobre à 9h30. La commercialisation des maisons en accession à la propriété a débuté.
- Demande de subvention à faire avant le 15 octobre auprès de l'Etat au titre du FIPD (fonds interministériel de prévention de la délinquance) pour la sécurisation de l'école.
- Révision du PLU : suite à la réunion du 21 septembre, la Commune est en attente du projet finalisé par l'urbaniste en vue de son approbation par le conseil municipal.
- Cimetière : la procédure pour la reprise éventuelle par la Commune de concessions perpétuelles en état d'abandon suit son cours.
- Le marché de maîtrise d'œuvre pour la construction de la cantine sera lancé en début d'année 2017, un comité de pilotage sera alors créé.
- le RDV pour la traditionnelle cérémonie du 11 novembre est à 11 heures, place de la Bascule.

La prochaine réunion du conseil municipal est prévue le jeudi 10 novembre 2016 à 20h30.

La séance est levée à 22h50.

Etabli le : 13 octobre 2016.

Pour Le Maire  
L'adjointe déléguée  
Marie-Claude OVISTE

